

27 juil 2015 -12:22

## la Douane lance une application pour informer les voyageurs

La Douane a développé une application qui permet au voyageur d'avoir un aperçu rapide de ce qu'il peut ou ne peut pas rapporter de son voyage.

Le voyageur trouvera les réponses aux questions suivantes :

1. la quantité de tabac, d'alcool ou d'autres biens qui peuvent être importés sans devoir payer de droits ou de taxes.
2. Le maximum de cash autorisé.
3. Quelles plantes et animaux ne peuvent pas être ramenés.
4. Comment voyager avec un animal de compagnie.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)